



APPEL À CONTRIBUTIONS

« *Les Cahiers de la Coopération décentralisée* »

L'action internationale des collectivités locales

A l'occasion de ses 30 ans d'existence, Cités Unies France a organisé, en octobre 2006, en partenariat avec l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne, un colloque intitulé « *la coopération décentralisée change-t-elle de sens ?* ».

Afin de poursuivre et développer la réflexion engagée lors de cet événement, Cités Unies France a décidé de publier une revue annuelle, les *Cahiers de la coopération décentralisée, l'Action internationale des collectivités territoriales*.

La coopération décentralisée ou action internationale des collectivités territoriales est un fait nouveau dans les relations internationales. Apparu au lendemain des années 50, le phénomène a connu une accélération à la fin du XXème siècle, qui s'est traduite par une multiplication des partenariats et par une évolution qualitative des pratiques des acteurs de la coopération décentralisée. Pourtant, le champ de la coopération décentralisée demeure relativement délaissé par la recherche. Doit-on y voir là l'empreinte du caractère multi dimensionnel de cet objet d'étude qui le rend plus difficile à saisir ? La coopération décentralisée semble en effet se développer en marge de plusieurs disciplines : l'histoire, la science politique, le droit, les relations internationales, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, l'urbanisme... et nécessite de croiser les approches pour mieux en appréhender les significations.

Pourtant, progressivement, l'action des collectivités territoriales, par son internationalisation, soulève des problématiques universelles sur la question du développement local et territorial et des projections des collectivités locales dans l'avenir.

Lors d'échanges d'expertise sur la gestion du local, c'est l'intégralité du fonctionnement du vivre ensemble à l'échelle locale que l'on questionne.

Qu'apprend à une collectivité territoriale française, le développement du fait urbain dans sa collectivité partenaire là bas et comment fait il écho à sa réalité locale, ici ? Qu'apprend une collectivité territoriale française lors d'un échange, mis en place dans le cadre d'un partenariat de coopération décentralisée, sur la mise en place d'une politique publique participative là-bas sur sa propre pratique démocratique à l'échelle locale ? Quels enseignements tirer des projets de coopération décentralisée sur le rapport de l'administré et du citoyen à l'institution qu'est la collectivité territoriale ? ...

En réalité, c'est l'ensemble des problématiques de gestion du collectif décliné dans ses aspects techniques, culturels, administratifs et politiques que la coopération décentralisée interroge.

Poussé par la réalité de la montée en puissance des collectivités territoriales sur la scène internationale, la recherche engage progressivement une réflexion sur la question.

Les Cahiers de la Coopération décentralisée - l'Action internationale des collectivités locales - veulent être un lieu d'expression et de débats, libre et critique, consacré à cet « objet politique non identifié ». Cette tribune cherchera entre autres à mettre l'accent sur les non dits, les tabous et l'inobservable de l'action internationale des collectivités afin de mieux en saisir les différents caractères et la replacer dans un contexte global de mondialisation. La revue s'attachera également à croiser les points de vue et perspectives sur la thématique entre Nord et Sud.

La revue encouragera la publication d'articles de nature différente, issus de collectivités territoriales ou d'observateurs (chercheurs, étudiants) de la coopération décentralisée, afin de renforcer la structuration d'une réflexion sur ce thème et d'encourager l'évolution des pratiques.

Depuis l'été 2009, trois numéros des Cahiers ont été publiés.

Le présent appel à contributions s'adresse aux universités, collectivités territoriales, centres de recherches, étudiants... souhaitant alimenter la réflexion et publier leurs travaux sur le thème de l'action internationale des collectivités territoriales dans le cadre de cette revue.

Modalités de contribution :

La revue sera composée de trois catégories d'articles¹ :

- La première rubrique, intitulée « **Analyses** » comportera **des articles de fond sur la coopération décentralisée**

Ces articles, issus de la recherche notamment, mettront en lumière, avec un regard analytique, un aspect ou une dimension de la coopération décentralisée. Une attention particulière sera portée à l'intérêt du thème, la qualité et l'originalité de l'article. Ces articles ne dépasseront pas 50 000 signes.

- La deuxième rubrique, intitulée « **Monographies** » comportera des **monographies sur des expériences de coopérations décentralisées**

Ces monographies comprendront une partie descriptive sur une expérience spécifique de coopération décentralisée, mais l'intérêt de l'article sera évalué au regard de l'analyse et de l'interprétation qu'en fera son auteur. Les monographies ne dépasseront pas 30 000 signes.

- La dernière partie, intitulée « **Essais** », comportera des **synthèses ou d'extraits de mémoires d'étudiants**

Ces articles porteront un regard nouveau sur l'action internationale des collectivités territoriales, à l'issue d'un travail d'enquête. Ces travaux devront comprendre entre 8 000 à 30 000 signes (selon qu'il s'agit de synthèse ou d'extraits).

Les propositions de contribution pourront relever de toutes les disciplines universitaires permettant d'appréhender la coopération décentralisée (science politique, droit, économie, relations internationales, anthropologie, histoire, géographie, sociologie...).

Elles devront être accompagnées du nom de leur(s) auteur(s), ainsi que des affiliations professionnelles et des coordonnées de ce(s) dernier(s). Les articles seront également accompagnés des **mots clés de l'article**, d'un **court résumé de l'article** et des **références bibliographiques**.

Toutes les propositions seront examinées par le comité de rédaction qui statuera sur leur pertinence et leur qualité.

N.B : les auteurs des articles publiés dans les Cahiers ne seront pas rémunérés

Le **comité de rédaction**, dont la mission sera la sélection des articles et le choix de l'orientation thématique de la revue, est composé de :

¹ Le nombre de signes est donné à titre indicatif. Il est entendu espaces compris et notes de bas de page non comprises.

- Bertrand GALLET (Directeur, Cités Unies France)
- Yves VILTARD (Maître de conférences en science politique, Master CIAHPD, CNRS, Université de Paris 1)
- Abdelkader DJEFLAT (Directeur du Master IPC, Lille 1)
- Marie-Hélène CHAMBRIN, (Cadre territorial, Doctorante)
- Jean-Paul GANDIN (Conseiller technique pour la coopération, Département de la Savoie)
- Jean-Jacques GLEIZAL (Directeur de l'IDHIL)
- Yves GOUNIN (Conseiller d'Etat)
- Virginie ROUQUETTE (Chargée de mission, Cités Unies France)

Un comité scientifique alimentera en réflexion le comité de rédaction et se prononcera sur les contributions reçues.

Le comité de rédaction se réunit environ tous les quatre mois pour examiner les contributions reçues. **L'appel à contribution est donc ouvert en permanence.**

*Pour le quatrième numéro (à paraître en 2013), les contributions sont à retourner pour le **mois d'avril 2013 au plus tard.***

Les propositions sont à envoyer à Virginie Rouquette (par mail de préférence) :

Cités Unies France, 9 rue Christiani, 75018 Paris

Tél. : 01 53 41 81 93 (ligne directe), 01 53 41 81 81 (standard)

Fax : 01 53 41 81 41

Email : v.rouquette@cites-unies-france.org